

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 17 (1957)

Artikel: Les scholae et le forum d'Aventicum
Autor: Schwarz, Theodor
Kapitel: 1: La schola dite des nautae
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions de documents reproduisent l'orthographe originale, conservant ainsi le coloris de l'époque. Pour l'identification des sources, on se référera à la bibliographie p. 73.

I. LA SCHOLA DITE DES NAUTAE

La découverte de 1804

Un contemporain, Aubert Parent, architecte d'origine française qui vivait en Suisse, mort en 1835 à Valenciennes¹, nous en a conservé le souvenir dans plusieurs écrits restés manuscrits, dont le passage principal est le suivant :

« Quant aux ruines et autres objets, comme statues, inscriptions et ustensils que la terre cache et qui ne se découvrent que de loin en loin, ce n'est plus que le hazard qui les fait rencontrer ; et cela a ordinairement lieu lorsque des particuliers cherchent des pierres pour bâtir : car ce n'est point le goût des antiques, ni le plaisir de contribuer à quelques nouvelles découvertes qui animent les propriétaires des terrains, c'est leur propre intérêt ; et parmi le nombre des fragments de marbre et de pierres qu'ils arrachent à coups de pioche, s'il s'en rencontre qui soyent ornés ou gravés ils sont aussitôt et sans examen abandonnés au four à chaux : tel aurait été peut-être le sort d'un chapiteau d'un genre grec que j'ai vu découvrir en 1804 lors de la destruction totale d'un bain thermal qui s'est effectuée de la manière la plus vandale : j'étais à cette époque à Neuchâtel, occupé de quelques travaux et de mes recherches sur les antiquités de l'ancienne Noidenolex ; heureusement un Français ami des arts, qui s'était fixé à Avenches, m'écrivit de suite m'invitant pendant qu'il en était encore temps à venir voir ces dégâts, afin de sauver au moins par un souvenir la forme et la construction de ce bain. Je saisis l'offre et me rendis de suite sur les lieux : on sait qu'en traversant le lac de Neuchâtel on peut être rendu à Avenches en trois heures.

» Je trouvai une telle confusion en arrivant sur la place, où des

¹ Comme me l'apprend le prof. R. Laur-Belart, les indications données par U. Thieme - F. Becker, Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler, Leipzig 1907 ss., vol. 26, p. 230, sont inexactes.

manœuvres étaient occupés à remuer des terres, détruisant à mesure des piliers de forme carrée, construits avec des carreaux de terre cuite du même diamètre, déterraient jusqu'aux fondements les murs déjà en partie méconnaissables ; de sorte que je ne pus en prendre aucune connaissance ni suivre leurs directions. C'étaient ici des excavations profondes, comme si l'on eût creusé pour en tirer du sable, et la plupart d'elles étaient remplies d'eau. Les ouvriers assez complaisants nous dirent qu'ils avaient sentis au toucher dans le fond d'une de ces excavations une pierre taillée de quelques choses ; mais qu'ils l'avaient laissée. Nous la fîmes sortir, c'était un chapiteau, qui était assez enfoncé dans une eau bourbeuse. On l'étaya au-dessus du creux à l'aide de quelques madriers. Alors je me mis en devoir d'en lever les proportions et j'en fis un dessin très exact. Comme le propriétaire du terrain était absent même de son domicile à Avenches, il fallut consentir à laisser retomber ce chapiteau dans son premier gîte. Voyez-en le dessin n° XXV.

» Après cette intéressante découverte, j'en fis un rapport à la société d'émulation de Lausanne, de laquelle j'ai l'honneur d'être membre : cette société fortement animée pour tout ce qui peut contribuer aux progrès des sciences, décrêta aussitôt l'acquisition du chapiteau et chargea son comité des arts de solliciter du gouvernement du canton de Vaud les moyens d'empêcher ces destructions qui déshonorent notre siècle.

» Ces ouvriers que l'on pouvait regarder comme des destructeurs à gages du propriétaire se sont néanmoins fait un plaisir de se jeter dans cette eau croupissante pour en sortir ce chapiteau, et ils nous assurent qu'il y avait de plus au fond de ce creux des tronçons de colonnes et d'autres pierres plates, sur lesquelles ils sentaient au toucher comme des caractères gravés. Effectivement quelques semaines après, l'ouverture s'étant trouvée praticable à pouvoir y descendre à pied sec, on en retira trois fragments d'une grande table de marbre blanc, portant une inscription encadrée et incrustée à ses extrémités de quatre plaques de marbre couleur d'ardoise. Il est probable que ce marbre avait été placé au-dessus de l'entrée de l'édifice, dont on venait de détruire les précieux fondements : j'ai ajouté à part cette inscription et la forme du marbre qui la pré-

sente avec ses dimensions, comme on le voit sous le n° XXVI » (MS SO 1811.144-146).

Or, en dépit de son apparence détaillée et exacte, cette relation doit être considérée comme forgée. Résumons d'abord : Parent visite Avenches en 1804, il inspecte plusieurs chantiers et assiste à la démolition d'un édifice à hypocauste (« bain, piliers de terre cuite »). Il réussit à faire sortir un chapiteau, tandis que l'inscription (cf. p. 26) ne sera découverte que plus tard, quand les fossés remplis d'eau seront plus accessibles. Dans un autre passage traitant des mêmes découvertes et également de la main de Parent (MS BS 1809. 28-29), on trouve les mêmes faits, mais augmentés de deux détails importants : c'est un *petit bain particulier* et l'inscription est trouvée à la fin de juin 1804. Un troisième passage enfin (MS BE 1810.19 s.) nous apprend d'autres détails : le nom de l'ami de Parent est Poinset, le dessin est dit « assez juste » (au lieu d'exact). Mais dans l'introduction qui ouvre ce même manuscrit, on lit :

« En 1804 quelques restes d'anciens bâtiments ont encore été découverts à Avenches, entr' autres ceux d'un bain dont on n'a pas continué l'excavation, de même que d'un édifice, dont on n'a eu à peine le courage d'en retirer quelques fragments de colonnes et un de leurs chapiteaux avec le marbre sur lequel était gravé l'épigramme latin qui avait été placé au-dessus de la principale entrée... » (MS BE 1810.7*).

Ce récit est en contradiction nette avec le précédent : le bain n'a pas été fouillé à fond, mais il y avait un deuxième édifice d'où provenaient le chapiteau et l'inscription à placer « au-dessus de l'entrée ». Ces mots identifient l'inscription comme l'architrave des *nautae* (fig. 4) qui sera expliquée plus loin (p. 35). Notre auteur confond sans doute deux édifices différents, probablement assez voisins l'un de l'autre. Pour nous il s'agit de savoir si cette inscription fut trouvée dans un établissement thermal ou dans un édifice à colonnes, et lequel des deux est désigné comme *schola*. La situation est encore plus compliquée par le fait que le même manuscrit contient non seulement cette introduction contradictoire aux autres descriptions, mais aussi une esquisse de plan avec les restes d'un édifice entourés de creux d'eau tout à fait semblables à ceux dont

il a été déjà question. Ce plan indique aussi une entrée à laquelle l'architrave aurait bien pu servir de décoration. Tout cela s'accorderait parfaitement, si le plan n'était pas intitulé « Aperçu de quelques parties de murs d'un édifice mis à jour en 1810 » (MS BE 1810, pl. 1 du supplément). La date ne convient pas. Seule la confrontation des descriptions des découvertes de 1804 avec celles de 1810



Fig. 4. — Inscription des *nautae* au Musée d'Avenches.
Photographie de l'auteur.

pourra résoudre cette question et aider à rétablir les faits. Constatons donc l'existence de trois rédactions très voisines et d'une version totalement différente. Pour établir les rapports entre les différents manuscrits, on n'a qu'à comparer les explications données par Parent du mot *schola*. Le manuscrit de Bâle semble donner la première version, l'inscription y étant expliquée comme dédicace à une déesse Nauta (MS BS 1809.28). Dans le manuscrit de Berne,

l'auteur abandonne cette opinion et cherche, en résumant, à concilier un peu ses descriptions des deux édifices :

« D'après l'inspection que j'ai faite sur l'emplacement où l'on a découvert ces marbres je me suis assuré que le bel édifice qui a existé sur cette place était une école de natation et qu'elle contenait des salles de bain thermal... » (MS BE 1810.20).

Pour le moment il faut faire abstraction de l'introduction et du plan daté de 1810, qui font partie de ce manuscrit, mais qui sont évidemment postérieurs à celui-ci. La rédaction finale des observations de Parent, dans le manuscrit de Soleure, citée en tête de ce chapitre, ne parlera plus que d'un seul bain thermal de 1804, en réservant le deuxième édifice aux découvertes de l'année 1810 (MS SO 1811.144). Des considérations de ce genre permettent de dresser une table, où ces trois rédactions et la partie ajoutée au manuscrit de Berne apparaissent dans un ordre chronologique (cf. p. 33). Pour la comprendre, il convient de parler d'abord des fouilles de 1810. Quant à celles de 1804, il faut insister sur le fait que Parent se contredit sur le nombre des constructions fouillées et par conséquent sur la provenance de la précieuse inscription des *nautae* (du bain thermal ou de l'édifice à colonnes ?).

L'inscription des nautae

Elle est conservée au Musée d'Avenches et y fait partie de la plate-forme aménagée dans l'ancienne tour, derrière la salle d'entrée (cf. fig. 4). Sa teneur est la suivante :

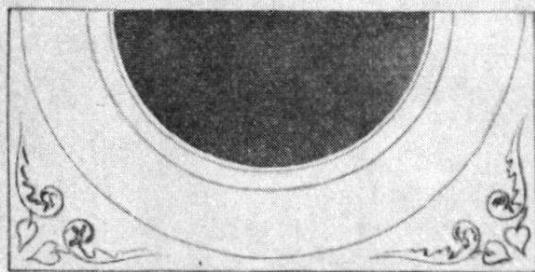
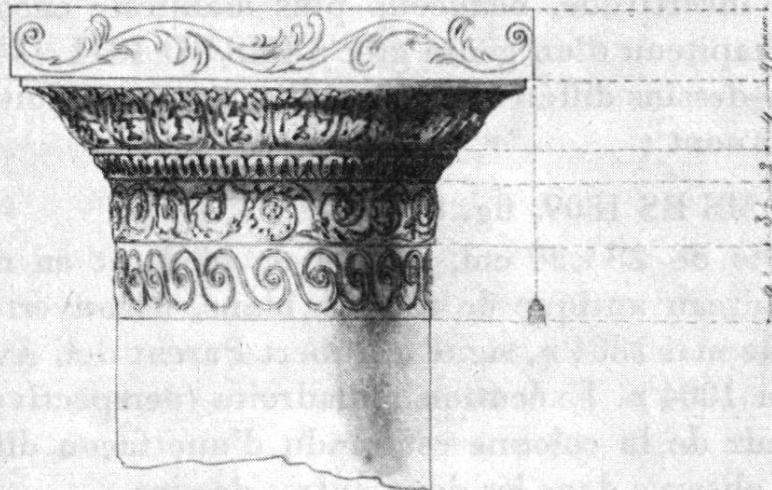
In honorem domus divinae / [na]utae Aruranci Aramici / [s]cholam de suo instruxerunt / [L(ocus)] d(atus d(ecreto) d(ecurionum).

« En l'honneur de la famille impériale, les bateliers de l'Aar et des lacs (?) ont construit à leurs frais une salle de réunion. Emplacement autorisé par décision du conseil municipal » (CIL 13.5096).

Les fractures dont Parent parle sont bien visibles sur la photographie. D'ailleurs il donne trois dessins identiques, accompagnés d'une description, où l'on apprend notamment que la pierre était incrustée autrefois des deux côtés de « marbre en couleur ardoise » (MS SO 1811.146). Comme les deux extrémités sont brisées et qu'il ne reste que quelques traces des *ansae*, il est possible que l'observa-

N^o. XXV.

Chapiteau découvert à Avenches en 1804.



Vue du Dessous du Tailloir du Chapiteau.

Aubert Parent del 1804.

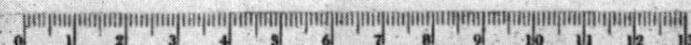


Fig. 5a — Chapiteau trouvé en 1804 à Avenches. D'après un dessin d'Aubert Parent (MS SO 1811, fig. 25).

tion de Parent soit digne de foi. Celui-ci a déjà vu qu'il s'agit d'une architrave et a fait le rapprochement avec l'entrée monumentale découverte à cette époque. Il faudra revenir sur ce point après l'analyse des fouilles de 1810.

Pour terminer il faut mentionner encore *les dessins du chapiteau*. Même incertitude, beaucoup plus manifeste encore, à propos de ce « chapiteau d'un genre grec » (MS SO 1811.144), dont il existe quatre dessins différents. Le meilleur est reproduit ici (fig. 5 a). Ces dessins sont :

1^o MS BS 1809, fig. 8

Lavis de 28×39 cm, échelle en pieds et en modules, intitulé « Chapiteau antique de marbre blanc, découvert à Avenches au mois de mai 1804 », signé « Aubert Parent del. Aventicum Helveticorum 1804 ». Exécution maladroite (perspective !). L'ornement inférieur de la colonne est rendu d'une façon différente de celle qu'on observe dans les deux autres dessins.



Fig. 5b — Chapiteau au Musée d'Avenches.
Photographie R. Bersier, Yantz, Fribourg.

2^o MS BE 1810, fig. 6

lavis de 22×38 cm, échelle en modules et en pouces, intitulé « Chapiteau découvert à Avenches au mois de mai 1804 », signé « Aubert Parent fecit ».

3^o MS SO 1811.149, fig. 25

lavis de 20×29 cm, intitulé « Chapiteau découvert à Avenches en 1804 » et signé « Aubert Parent del. 1804 » (fig. 5 a).

3 bis MS ZH M 29

copie 27×40 cm du précédent, datée de 1867.

Il est, si je vois bien, impossible de ramener ces chapiteaux dessinés à un type connu ; mais cette singularité même permet d'en rapprocher le chapiteau tout semblable qui supporte aujourd'hui l'angle sud-ouest du toit du hangar aménagé entre le musée et la route (fig. 5 b). C'est dire, une fois de plus, l'importance de ces documents inédits pour l'archéologie avençienne.

II. LA SCHOLA DITE DES CAMILLI

La découverte de 1810

Le manuscrit de Bâle n'en parle pas, ce qui confirme la date qui y est inscrite (1809). Le manuscrit de Berne décrit la situation avant les fouilles :

« On remarque surtout dans cet ancien territoire, à la lettre E, deux déz de piédestaux en marbre, ils sont encore situés à leur place primitive. Ils sont même très mutilés, leurs corniches manquent ; mais peut-être leurs bases qui sont encore enterrées sont-elles conservées. La proportion de ces déz est de 3 pieds 9 pouces de diamètre, leur distance de l'un à l'autre est de 10 pieds. Ainsi l'espace des colonnes qu'ils portaient était l'Eustyle [sic !]. Il serait très intéressant de voir ces bases hors de terre pour juger du genre d'architecture à laquelle ils ont appartenu » (MS BE 1810.15).

Mais dans le « supplément » annexé à ce même manuscrit, la situation est différente. Entre temps des fouilles avaient été faites, Parent avait visité l'endroit et noté ses observations, qui appa-